

## **Formation « organisation de promenades collectives » (dog walker)**

### **Présentation générale de la formation :**

Cette journée de formation « promenades collectives » vous donnera les clés pour promener plusieurs chiens issus de foyers différents, en l'absence de leur propriétaire dans le cadre d'une activité de « pet sitting ». La formation vous permettra de mieux appréhender la communication et les interactions au sein d'un groupe de chiens. Vous aborderez la constitution d'un groupe cohérent et respectueux du bien-être de chaque chien et vous verrez comment organiser les promenades, ainsi que l'introduction d'un nouveau chien dans le groupe. Afin de travailler dans de bonnes conditions, vous constituerez la liste du matériel et des outils nécessaires aux promenades. Enfin, les aspects législatifs en vigueur (lieux de promenades, transports, cadre administratif...) seront abordés. De nombreux cas et situations pratiques vous seront présentés.

**Objectifs :**

- constituer judicieusement un groupe de chiens pour la promenade en l'absence des propriétaires
- mettre en place les bonnes conditions pour présenter les chiens les uns aux autres
- apprendre à gérer, grâce aux signaux de communication des chiens, le groupe de chiens et désamorcer les éventuelles tensions

**Durée :** 7h sur 1 jour

**Dates :** cocher la session choisie sur la demande d'inscription

**Modalité pédagogique :** Formation à distance

**Horaires :** 9h00-12h30 puis 14h00-17h30

**Intervenants :** Marion Noiret et Camille Quesson – pet sitters, éducateurs canins et comportementalistes

**Public et prérequis :** Cette formation s'adresse à toute personne ayant suivi une formation professionnelle du chien (pet-sitter, comportementaliste, éducateur, ...) ou ayant une expérience professionnelle dans le milieu canin. Maîtriser la communication intra et interspécifique et avoir une première approche de la gestion d'un groupe de chiens.

### **Points de vigilance :**

Cette formation ne dispense pas de passer la formation « Attestation de connaissances » qui est obligatoire à l'exercice de cette activité.

**Tarif :** 150 € en financement personnel

- Réduction de 10% pour les anciens élèves de Vox Animae
- Majoration de 10% en cas de prise en charge par un organisme de financement



Formations aux  
comportements  
animaliers

## DEMANDE D'INSCRIPTION FORMATION ORGANISATION DE PROMENADES COLLECTIVES

VERSION NOVEMBRE 2022

**Délai d'accès :** En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours avant le début de la formation.

En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

### Méthodes mobilisées :

La formation allie théorie suivie d'exercices de mise en situations : photos, vidéos, cas pratiques, ... L'intervention de deux professionnels en exercice permet également une forme d'enrichissement des connaissances grâce à un aperçu plus concret de différentes facettes du métier.

### Modalité d'évaluation : QCM

### Accessibilité :

La vue est un sens dont on ne peut se passer pour se positionner avec justesse physiquement, mais aussi, en interprétant le langage non verbal des animaux, tout en préservant la sécurité de chacun.

De la même manière, l'ouïe est indispensable pour pouvoir réagir rapidement selon les sons émis par les animaux.

En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par les formateurs
- Elle suggère une bonne capacité à travailler en équipe, à être empathique et ouvert vers les autres, et une bonne gestion des émotions

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

### Programme :

- communication des chiens
- choix des chiens
- se préparer et organiser sa promenade
- législation
- préparation des promenades (lieux, législation en vigueur, matériel)
- la promenade en l'absence du propriétaire : de l'accueil à la restitution du chien

**DEMANDE D'INSCRIPTION**

- le 31/03/2023  
 le 23/06/2023

M.       Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Site Internet :

Mobile :

Téléphone :

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Comment nous avez-vous connu ?

Êtes-vous en situation de handicap ?       oui       non

Vous financez vous-même votre formation (150 euros)

→  - 10% pour les anciens élèves de Vox Animæ

Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme (165 euros), précisez lequel :

↳ Si vous demandez une prise en charge via Pôle Emploi, nous vous remercions de nous indiquer votre identifiant Pôle Emploi :

---

**Bulletin à envoyer accompagné du règlement total en cas de financement personnel à :**  
**VOX ANIMÆ – Promenades collectives – 5a rue du chemin neuf – 67280 NIEDERHASLACH**

A réception, nous vous transmettrons votre contrat, avec les Conditions Générales de Vente et le Règlement Intérieur, ainsi que votre facture si vous financez vous-même la formation.

---

Vox Animæ est certifié Qualiopi  
pour les actions de formation.